

DEMANDE DE SUBVENTION 2023
Dossier à retourner : complété & accompagné des pièces nécessaires
avant le 31 janvier 2023

Nom de l'association :

Nom du président / présidente :

Mail :

Tel :

Adresse du siège social :

.....

Afin de tenir à jours nos bases de données ; veuillez compléter dans la mesure du possible le tableau ci-dessous :

	Personne 1	Personne 2	Personne 3
Fonction			
Numéro de téléphone			
Adresse Mail			

Pièces à joindre impérativement :

- Lettre adressée à Mme Le Maire précisant le montant souhaité, l'intérêt du projet et sa cohérence avec la politique générale de la ville **et dans laquelle vous justifierez, si vous avez touché une subvention en 2022, de son emploi.**
- Le bilan financier 2021/2022 : compte de résultats approuvés par l'Assemblée générale et certifiés par le président de l'association
- Le rapport d'activités du dernier exercice.
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale.
- La composition du bureau
- **Budget prévisionnel de l'association pour 2023**
- Le contrat d'assurance de l'association ainsi que le RIB
- **L'animation municipale à laquelle l'association participera**
- **Toutes les pièces qu'il vous semble intéressant de joindre au dossier pour justifier de votre activité ou de votre demande de subvention.**

Les demandes de subvention sont votées au conseil municipal et sont attribuées uniquement **si les dossiers sont complets et validés.**

Cette fiche est à remettre, accompagnée de ses pièces jointes, au service Associations avant le 31 janvier 2023.